



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 13 Avril 2021

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE

Préfecture de la Région Guadeloupe
28 AVR. 2021
Service Courrier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

Nombre de conseillers			
En exercice	Présents	(Qui ont pris part au vote)	Procurations
29	21	28	07
Vote			
A La Majorité	Pour :	22	
	Contre :	00	
	Abstention :	06	

L'an 2021, le Mardi 13 Avril à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la Salle des Délibérations, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 2^{ème} session ordinaire de l'année.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux et affichés à la porte de la Mairie le 07 Avril 2021.

PRÉSENTS : M. Jean-Louis FRANCISQUE (Maire) - Mme Jocelyne MOCKA - M. Jean-Philippe NOËL - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL - M. Louis LAROCHELLE - Mme FÉLER - M. Patrick LAVITAL - M. Jacques ANSELME - Mme Gilberte EUGENIE - M. Alain SARREAU - M. Albert LOSAT - M. Serge SACILÉ - M. Rémi DUFLO - M. Charly DARMALINGON - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Annie CHRISTOPHÉ - M. Frantz RUPAIRE - Mme Sylviane BOURGEOIS - Mme Josette OTTO - M. Claude JERSIER - Mme Laurence LAROCHELLE (21)

Convocation du Conseil Municipal en date du :

07 AVRIL 2021

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :
de sa réception en PREFECTURE
DE BASSE-TERRE le :

28 AVR. 2021

et de sa publication le :

28 AVR. 2021

REPRÉSENTÉS : Mme Marylène ROCHEMONT (ayant donné procuration à M. Jean-Louis FRANCISQUE) - M. Fulbert MIROITE (ayant donné procuration à Mme Jocelyne MOCKA) - Mme Marie-Claude BIQUE (ayant donné procuration à Mme Gilberte EUGENIE) Mme Fabienne FARAJJE (ayant donné procuration à M. Remi DUFLO) - M. Charles-Henri DEVAUX (ayant donné procuration à Mme Marie-Agnès SAINT-VAL) - Mme Marie-Pierre DAMAS (ayant donné procuration à M. Jean-Louis FRANCISQUE) - M. Jimmy FAUSTA (ayant donné procuration à M. Frantz RUPAIRE) (07)

ABSENTE : Mme Ninette SAINTE-LUCE (01)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Madame Gilberte EUGENIE a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptée.

D_20210413_09

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE DE TROIS-RIVIERES POUR L'EXERCICE 2021

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2312-1, L 2312-2, L 2312-3,



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 13 Avril 2021

- Vu le débat sur les orientations budgétaires assorti du rapport correspondant, qui s'est déroulé à la séance du Conseil Municipal du 25 Mars 2021, en application de la loi du 06 Février 1992,
- Vu le projet de Budget Primitif présenté par Monsieur le Maire de la Ville de Trois-Rivières pour l'exercice 2021, qui s'équilibre en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit,
- Entendu l'exposé de l' élu municipal rapporteur des Finances Locales,

Dépenses			Recettes		
SECTION FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellés	Montant	Chap.	libellés	Montant
011	Charges à caractère général	1 457 550,00	013	Atténuation de charges	30 000,00
012	Charges de personnel	7 477 000,00	70	Produits de services, du domaine & ventes	450 000,00
65	Autres charges de gestion courante	50 800,00	73	Impôts et taxes	7 914 000,00
66	Charges financières	110 700,00	74	Dotations, subventions et participations	1 993 500,00
67	Charges exceptionnelles	70 000,00	75	Autres produits de gestion courante	50 000,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00			
023	Virement à la section d'inv.	341 550,00			
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	155 500,00			
Total fonctionnement		10 437 500,00			10 437 500,00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
16	Remboursement dette K	558 700,00	10	Apports-dotations- réserves	83 000,00
	Total des opérations d'équipement	318 700,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
001	Opération d'ordre de transferts entre sections		13	Subventions d'investissement	297 350,00
040			021	Virement de la section de F.	341 550,00
			040	Opération d'ordre de transferts entre section	155 500,00
Total investissement		877 400,00	Total		877 400,00
Total général		11 314 900,00	Total général		11 314 900,00

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

A la MAJORITE moins 06 ABSTENTIONS (Mme Sylviane BOURGEOIS, M. Frantz RUPAIRE, M. Jimmy FAUSTA, Mme Josette OTTO, M. Claude JERSIER, Mme Laurence LAROCHELLE)

Article 1 :

D'adopter le budget primitif de l'exercice 2021 de la ville de Trois-Rivières, et des crédits qui y sont inscrits :

- Pour la Section d'Investissement avec définition des opérations détaillées de l'état III B3 sans chapitre de dépense
- Au niveau du chapitre pour la Section de Fonctionnement

Article 2 :

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter la présente délibération qui sera transmise à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits:

Au registre suivent les signatures



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,

Jean-Louis FRANCISQUE

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe